

Réunion du 15 septembre 2022

1-Rappel des missions des adjoints en l'absence de Bernard :

Raymond BETROM prend le relais en terme de décisions et de signatures, appuyé de René SOUBEN pour les travaux et de Martine DARCHEN pour la partie finance.

Bernard ne peut être remplacé au sein de la Communauté de Communes.

2-Virginie LE BERRE nous a annoncé par mail son souhait de démissionner du Conseil municipal, elle ne sera pas remplacée, la Préfecture en sera officiellement informée.

3-Points sur les travaux :

Kervitam bientôt finalisé, retard en raison de l'ensilage.

Le nouveau camion arrive la semaine prochaine.

Les travaux concernant l'aménagement Ouest du bourg en attente de passer les tuyaux d'eau.

René SOUBEN, vice président du SDEF a réussi à décaler la participation de la commune pour les réseaux du hameau de Rozaven à 2023, pour un montant de 73 000 €.

6 terrains sont à ce jour vendus chez le notaire, d'autres ventes se préparent pour les mois à venir.

Des modifications vont être apportées sur le rond-point de Lohantec, changement de localisation pour le STOP, menées en interne par le service technique.

Les travaux dans le quartier de Landiduy concernant la limitation de vitesse sont décevants, d'autres aménagements sont en cours de discussions.

Le plafond (accueil et bureaux mairie) va être changé avec des dalles blanches prochainement, Pauline PEUZIAT a intégré le bureau de Kristell PLOUHINEC après des travaux de rafraîchissement (peinture), plus grand et lumineux pour accueillir les administrés convenablement.

Le local de stockage va prochainement être terminé pour devenir un bureau des adjoints où des permanences hebdomadaires seront proposées.

4- Bilan des manifestations estivales :

Le 14 juillet fut une réussite

dépenses : 9800 € pour une recette de 12000€

Feux d'artifice, sono, groupe et podium payés par la mairie.

Les associations APEL école St Pierre et ESMC ont reçu 1500 € chacune.

Rando Santé, environ 1000 participants

Dépenses 4400 € contre 2800 € de recettes

Un don de 1800 € sera reversé au comité handisport, date de remise à fixer.

Futur Téléthon programmé le 6 novembre 2022, organisé par Fabien CELTON et Raphaël LE BRUN.

5- Une caution de 600 € sera désormais demandée pour la location de la salle polyvalente.

Le tarif pour l'année 2023 sera augmenté, passant de 75 €/journée à 100 €/journée.